



entreprises en France

Téléalerte • Le Mans (72)

Après Lubrizol, CII Télécom affiche de nouvelles ambitions

La question de la sécurité revient sur le devant de la scène depuis l'incendie dans un entrepôt classé Seveso de l'usine Lubrizol, le 26 septembre dernier, à Rouen. L'interrogation porte notamment sur les moyens permettant d'alerter rapidement la population en cas de catastrophe naturelle ou industrielle.

Dans ce contexte, CII Télécom, entreprise spécialisée dans la conception et fabrication d'automates déclencheurs de messages d'alerte destinés à la population, a pour projet de développer son activité sur tout le territoire.

« En France, sur 36 000 communes, seules 18 000 d'entre elles ont élaboré un plan communal de sauvegarde. Et sur ces 18 000 communes, seules 2 500 à 3 000 disposent d'un automate d'alerte pour prévenir la population d'un danger grave et imminent : c'est peu », déplore Philippe Jauneau, PDG-fondateur de CII Télécom lors d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

L'objectif est de « convaincre davantage les maires qu'il est de leur responsabilité d'assurer la sécurité des habitants de leur commune », poursuit-il. Pour ce faire, l'entreprise, créée en 1990 et dont le siège est situé au Mans, veut donc renforcer son implantation en France. Concrètement, l'entreprise dispose déjà de trois agences (Lyon, Aix-en-Provence et Toulouse) et a pour ambition d'en créer de nouvelles sur le territoire afin de mieux le mailler sur le plan commercial. Quant aux lieux et aux dates de ces implantations, ceux-ci sont encore à l'état de réflexion. La société a aussi pour objectif d'ouvrir ses frontières et de nouer des partenariats avec l'Espagne et l'Italie. « Mais rien de concret pour l'instant », précise le dirigeant.

Le service public, principal client

Les clients de CII Télécom sont issus, pour leur majorité, du service public. Dotée de deux sites de production — en Seine-Saint-Denis et dans les Pyrénées-Atlantiques —, l'entreprise, qui compte 13 salariés, fournit en effet



Philippe Jauneau : « Il faut davantage convaincre les maires de leurs responsabilités ».

ses appareils à 700 mairies, 57 préfectures et à une centaine de sites classés Seveso.

Les établissements scolaires se sont de surcroît attachés les services de la société mancelle. Les écoles primaires, collèges et lycées sont en effet dans l'obligation d'appliquer le dispositif réglementaire PPMs (Plan particulier de mise en sûreté) face aux risques majeurs, qui a été amendé dans la circulaire ministérielle n° 2015-205 du 25 novembre 2015 à la suite des attentats du 13 novembre 2015.

Une obligation profitable pour CII Télécom qui aurait prévu d'équiper avec son boîtier d'alerte 10 à 15% des écoles afin que celles-ci puissent, en cas de sinistre, informer la population locale dans les plus brefs délais. Il s'agit d'une solution venant compléter les systèmes d'alerte existants comme la sirène et la voiture avec haut-parleur. Sur chaque boîtier vendu (1 900 € l'unité), la société

réalise une marge comprise entre 10 et 12%. Outre ses clients du secteur public, CII Télécom est également partenaire du ministère de l'Intérieur dans le domaine de la téléalerte. Ce dernier a d'ailleurs imposé de nouveaux moyens d'alerte comme son application mobile SAIP (Système d'alerte et d'informations aux populations), qui a d'ailleurs été supprimée en juin 2018 en raison de son faible impact et d'une couverture, considérée comme incomplète, des zones géographiques. Dans la foulée, le ministère a préféré miser sur le caractère viral du réseau social Twitter en ouvrant un compte officiel intitulé «@Beauvau_Alerte».

17% de croissance depuis 4 ans

CII Télécom a généré un CA de 1,6 M€ en 2018. La téléalerte occupe une place importante puisqu'elle représente 75 à 80% de l'activité de l'entreprise, qui propose aussi de la gestion de téléphonie d'entreprise et l'envoi massif de SMS à des fins de communication. L'entreprise affiche une croissance moyenne de 17% depuis 2015.

Quant aux bénéfices, ils restent confidentiels. CII Télécom devrait annoncer son CA 2019 et la rentabilité d'ici à la fin du mois de décembre. L'entreprise de télécom prévoit également d'investir 15 à 20% de son budget dans les nouvelles technologies et l'innovation pour parer à l'obsolescence rapide du matériel. ■